

Vos questions / nos réponses

## mon mari est alcoolique

Par [Profil supprimé](#) Postée le 17/03/2014 20:39

comment aider mon mari qui est conscient de son état d'alcoolisme depuis peu car à été hospitalisé et est suivi par un psychiatre pour addiction? il a 30 ans nous sommes ensemble depuis 14 ans et nous avons 2 jeunes enfants dont l'ainée 4 ans est consciente de l'état de son pere. que dois je faire pour nous sortir de cet enfer ? car il nous met tous en danger et surtout les enfants.

---

**Mise en ligne le 18/03/2014**

Bonjour,

Il est toujours pénible pour l'entourage d'assister, impuissant, à l'alcoolisme d'un proche. Cette pénibilité est d'autant plus marquante quand le proche semble être insensible à la gravité de la situation sous tous ses angles (sa santé, sa famille et leur sécurité). Vous rapportez que votre conjoint est suivi par un psychiatre en addictologie et qu'il n'est pas inconscient de son alcoolisme. En ce sens, nous pouvons en déduire que même s'il ne s'investit pas complètement dans ses démarches de soins, il n'en demeure pas moins qu'il ne ferme pas toutes les portes. C'est un point très positif qu'il faut chercher à exploiter car il se maintient dans l'état d'esprit de la nécessité des soins.

Nous pensons que c'est plutôt vers vous et vos enfants que vous devriez davantage recentrer l'attention pour vous mettre hors de danger. Lorsque vous serez assurée de votre sécurité à tous les trois, peut-être pourrez vous également être aidée à mieux faire face à la situation et mieux aider votre mari. C'est en cela que nous vous invitons à vous rapprocher du centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie ((CSAPA) de votre secteur pour bénéficier auprès de professionnels (médecins, addictologues, assistantes sociales, conseillers familiaux, etc...) de conseils, de soutien. Nous vous avons mis une adresse de centre en fin de message. Vous pouvez les contacter.

Vous pouvez également nous joindre au 0800 23 13 13, ligne de Drogues info service, appel gratuit et anonyme depuis un poste fixe, tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin ou par tchat sur notre site pour être ponctuellement écoutée, soutenue, aidée et réorientée au besoin.

Bien cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---